

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique
de la Politique de la Ville

COMMUNIQUE

Le Salon « Al Omrane EXPO 2019 » sous le signe de la durabilité et la diversification de l'offre et des opportunités immobilières

Monsieur Abdelahed FASSI FEHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a inauguré la 3^{ème} édition du Salon « Al Omrane Expo », le vendredi 04 octobre 2019 à Casablanca, et ce, en présence de Madame la Secrétaire Générale du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, du Président de la Région Casablanca-Settat, et du Gouverneur de Casablanca-Anfa, et du Président du Groupe Al Omrane.

A travers ce salon, qui se tient du 4 au 6 octobre 2019, le Groupe Al Omrane, avec le soutien du Ministère, consolide son positionnement en tant qu'opérateur public à vocation sociale et son engagement pour la mise en œuvre des Orientations Royales, visant le déploiement d'une politique publique pour la lutte contre l'habitat insalubre, la multiplication et la diversification de l'offre en logements et le développement urbain durable et intégré.

Ainsi, le Salon « Al Omrane EXPO 2019 » est venu confirmer cet engagement et consolider la politique de proximité et d'ouverture suivie par le Groupe autour des valeurs de transparence et de prévalence de l'esprit de service public.

Au-delà de l'importance du contenu du Salon, en termes de produits et d'opportunités d'investissements dans le secteur immobilier, que les projets du Groupe proposent à travers le territoire national aux différentes couches sociales, le Groupe Al Omrane a tenu également à faire de cet événement un moment de réflexion autour des questions intéressant le secteur et son devenir.

A cet effet, une conférence est organisée sous la thématique de la durabilité et les défis que le secteur de l'habitat se doit de relever en termes de protection de l'environnement, de résilience des espaces urbains et d'efficacité énergétique des bâtiments.

Il y a lieu de rappeler que le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, en partenariat avec le Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable et le Groupe Al Omrane (GAO), et avec le soutien de la Coopération Allemande au Développement (GIZ) et l'Agence Française de Développement (AFD) a soumis en mars 2019 une proposition de projet à la NAMA Facility pour bénéficier d'une assistance financière et technique pour l'intégration de mesures d'efficacité énergétique dans 12 000 logements à construire à l'échelle nationale, ainsi que pour la mise en place d'une ligne de crédit de consommation «verte» pour la promotion de l'acquisition par les ménages d'équipements électroménagers efficaces en matière de consommation énergétique.

Le projet soumis par le Royaume du Maroc fait partie du lot sélectionné parmi les 51 propositions de projets soumises cette année par différents pays à la NAMA Facility pour un financement à hauteur de 20 Millions d'euros, financement qui sera octroyé sous condition de l'accomplissement de la Phase de Préparation Détaillée (DPP) du projet qui débutera avant 2020 et qui s'écoulera sur la période d'une année.